

## Ouverture de la Mairie

LUNDI : 10h00 - 12h30  
MARDI : 17h00 - 19h00  
VENDREDI : 8h00 - 12h00

} Horaires d'ouverture au public

M. le Maire reçoit sur rendez-vous, le mardi soir, vendredi matin ou éventuellement le samedi matin.

## Gestion des déchets

### Calendrier des collectes 2020

Le lundi : ramassage des ordures ménagères et des déchets recyclables.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boos:



JOUR	MATIN	APRES MIDI
Lundi	9h00-12h00	14h00-18h30
Mardi	9h00-12h00	
Mercredi	9h00-12h00	14h00-18h30
Jeudi	9h00-12h00	
Vendredi	9h00-12h00	14h00-18h30
Samedi	9h00-12h00	14h00-18h30
Dimanche		

## Association Cadence

Toutes danses de salon, tous niveaux  
Les lundis de 18h à 20h à la Salle polyvalente.

Nouvelle organisation :

Président : CARDOËN Laurent

Trésorière : CID Sylvie

Secrétaire : JORET Véronique

## La bibliothèque

Horaires d'ouvertures :  
tous les vendredis de 16h30 à 18 h 30  
Le premier Samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00  
Fermeture annuelle : du 14 Juillet au 15 Août  
Partenariat avec Bibliobus qui permet un renouvellement des ouvrages deux à trois fois dans l'année.  
Achat d'ouvrages neufs au début de chaque année scolaire.

## Travaux bruyants

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, telle que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... sont limités au respect des horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

## Assistante sociale

Madame Gateau peut recevoir sur rendez-vous :

- les mercredi et jeudi de 9h30 à 12h00 au Centre Médico-Social de Franqueville-Saint-Pierre, 134, allée Érik Satie

- le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h00 à 16h30 à la mairie d'Ymare, en alternance avec Quévreville

- le 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 14h00 à 16h30 à la mairie de Boos

- le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 14h30 à 16h30 à la mairie de Tourville la Rivière

- le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie de Saint-Aubin-Celloville

## Association Kid's Dance

Association de danses modernes telles le Hip Hop, le modern jazz pour les enfants de 8 à 18 ans. Tous les mercredis de 14h00 à 16h00 à la salle polyvalente.

Contact : Stéphanie CASSANDRE 0623160432

## Association sportive et de loisirs de Gouy

Les mercredis de 18h30 à 20h à la Salle polyvalente. Les deux premières séances sont gratuites. **02 35 23 35 00**



# N° UTILES

## la Mairie

Tel : 02 35 23 36 13

Fax : 02 35 23 58 19

Mail : [secretariat.ville.gouy@wanadoo.fr](mailto:secretariat.ville.gouy@wanadoo.fr)

### En cas d'urgence

- Mr BREUGNOT Jean-Pierre : 02 35 23 38 02
- Mr BOSQUET Alain : 06 21 16 64 24
- Mr LEMELLE Christian : 02 35 02 19 21
- Mr LE MAROIS Sébastien : 06 19 67 50 26

## Assistante sociale

Mme Gateau : 02.35.80.22.30

## Guêpes

La commune a signé un contrat avec Allo la Guêpe. En cas de nids de guêpes ou de frelons, vous pouvez contacter la mairie. Cette convention permet de bénéficier d'une remise financière sur le traitement du nid.



© Can Stock Photo

## TARTELETTES AUX POMMES, MAROILLES ET THYM CITRON

- 300g de pâte feuilletée
- 3 pommes qui tiennent à la cuisson (golden, jonagold...)
- 1 citron
- 1/2 maroilles
- Poivre 5 baies du moulin
- 12 brins de thym citron

### CONSEIL

1 Étalez finement la pâte, découpez-la en 6 morceaux ovales. Disposez-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

2 Pelez les pommes, coupez-les en deux. Épépinez-les et taillez-les en fines tranches. Arrosez-les généreusement de jus de citron. Répartissez-les uniformément sur la pâte.

3 Retirez la croûte du fromage, détaillez-le en fines lamelles. Disposez-les sur les pommes. Donnez quelques tours de moulin à poivre, parsemez de thym citron.

4 Enfournez environ 25 min à 180°C (Th.6).

### CONSEIL +

Remplacez le maroilles par du fromage de chèvre, parsemez de miel et de noisettes concassées.

## En cas d'urgence

Gendarmerie de Boos : 02 35 80 21 03

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

n° unique : 112

## Ecoles et Crèche

Ecole maternelle : 02 35 23 20 27

Ecole primaire : 02 35 23 21 16

Cantine, garderie : 02 35 02 00 63

Multi-Accueil récré A4 : 02 35 60 09 28  
[crecherecrea4@orange.fr](mailto:crecherecrea4@orange.fr)

## La Métropole

Déchets—Encombrants—Assainissement

0 800 021 021

## Filo'r

Réservation la veille avant 19h au :

0800 649 649

## Recette

